

SUP Recherche



Je vote Sup'Recherche - UNSA

Pour une loi de programmation de la recherche qui ait rapidement des effets dans nos établissements

Les établissements expérimentaux : associer les personnels à leur gouvernance.

Pour défendre la qualité des formations

La professionnalisation du premier cycle : la décliner en fonction du projet professionnel de l'étudiant

Des ESPE aux INSPE : pour une formation des enseignants par l'Université

La réforme de la PACES : diversifier les voies d'accès aux métiers de la santé

Pour un budget à la hauteur des enjeux

Votez le **13 juin** à l'urne
ou votez par correspondance
(si possibilité dans votre établissement)



Avec Sup'Recherche - UNSA

Je lutte pour la qualité de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

La loi de programmation de la recherche : investir pour l'avenir de la Nation

Le gouvernement semble prendre la mesure de l'investissement que représente la Recherche en lançant une loi de programmation. **Sup'Recherche - UNSA demande qu'elle prévoie un plan de financement avec des effets visibles à court terme notamment pour le développement de l'emploi scientifique.** Les financements nouveaux doivent aller dans le sens d'un rééquilibrage entre financements récurrents des unités de recherche et appels à projets.

Les établissements expérimentaux : associer les personnels à leur gouvernance.

L'ordonnance relative sur les nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche dérégule le système universitaire. Il n'y a pas eu de bilan des structurations antérieures : COMUEs, grands établissements... Nous nous sommes opposés à ce texte ainsi qu'aux projets qui en découlaient. **Sup'Recherche - UNSA sera attentif à ce que les personnels soient suffisamment représentés dans les instances afin qu'ils soient pleinement impliqués dans leur gouvernance.**

Pour défendre la qualité des formations

La professionnalisation du premier cycle : ne pas reproduire les vieux schémas

La professionnalisation n'est aujourd'hui envisagée que pour des étudiants engagés dans des études courtes dites « professionnelles ». **Sup'Recherche - UNSA est favorable à la professionnalisation des formations**, à condition que celle-ci soit déclinée en fonction du projet professionnel de l'étudiant et non de la durée des études.

Des ESPE aux INSPE : pour une formation des enseignants par l'Université

La formation initiale des enseignants doit continuer à être assurée par l'Université. S'il est normal que l'État employeur définisse un référentiel de compétences des enseignants débutants, il n'est pas utile qu'il définisse les modalités de formation. Cela témoignerait d'une défiance de l'Éducation Nationale à l'égard de l'Enseignement Supérieur. **Sup'Recherche - UNSA demande que l'on fasse confiance aux équipes de formateurs des INSPE** pour construire des maquettes de master MEEF et **qu'au moins 50 % de la formation soit assurée par des enseignants-chercheurs**, condition sine qua non pour que ces masters soient adossés à la recherche comme tous les autres.

La réforme de la PACES : diversifier les voies d'accès aux métiers de la santé

Le gouvernement a annoncé la fin du *numerus clausus* en PACES mais cela ne signifie pas la fin de la sélection, car tant que les moyens ne seront pas à la hauteur on ne pourra pas former plus de médecins ! Les dispositifs actuellement à l'étude nous semblent peu réalistes, face à cela **Sup'Recherche - UNSA fera des propositions constructives** afin de permettre la réussite de cette réforme qui va dans le sens d'une **diversification des voies d'accès aux métiers de la santé que nous soutenons.**

Un budget à la hauteur des enjeux

Le nombre d'étudiants augmente chaque année, la loi ORE a fait émerger à nouveau le débat sur la sélection dans les filières post-bac et a soulevé de façon criante la question du financement de l'ESRI. La différence d'investissement de l'État entre les filières sélectives et les filières non sélectives (environ 6 600 € pour former un étudiant à l'université, contre 13 500 € en BTS et 15 000 € en classes préparatoires) est inacceptable !

Sup'Recherche - UNSA demande :

- **l'alignement de la dépense moyenne par étudiant à l'université sur celle du post-bac des lycées ;**
- **la revalorisation des primes pour les enseignants et enseignants-chercheurs pour atteindre la moyenne des autres personnels de l'ESR.**